

DROIT DE DEMENTI ADRESSE

*Au*

DIRECTEUR DE PUBLICATION DE  
FASO NET

Faso net du Lundi 26 alléguant que je suis signataire d'une lettre ouverte adressée au président du Faso.

A quel titre dois-je m'adresser au Président du Faso relativement à la mise en place du SENAT ?

En vérité je ne suis impliqué ni de loin ni de près à cette démarche pour trois raisons :

- ✓ Mon deuxième prénom est inscrit avec des fautes ;
- ✓ J'effectue présentement un stage professionnel à Ouagadougou où je suis depuis le 14 juillet 2013 chose vérifiable auprès de Air Burkina et au niveau de l'aéroport international de Dakar et de Ouagadougou ;
- ✓ Mon éducation ne me permet pas de tenir de tels propos envers une personne plus âgée que moi et pire encore au premier responsable de mon pays.

Aussi mon passeport et mon billet d'avion ont été présenté aux journalistes de faso net laissant voir toute preuve que je suis belle et bien au Burkina.

De plus ce qui est curieux c'est qu'aucun des signataires de ladite lettre ne m'ont approché téléphoniquement encore moins physiquement. D'où mon indignation et du coup le présent démenti pour récuser le contenu de cette lettre ouverte publié par ailleurs le faso.net

Etudiant au Sénégal, tout ce qui m'importe c'est de terminer mes études en toute quiétude. C'est ma priorité.

Monsieur le Directeur de publication, je vous prie de publier ce démenti dans vos colonnes dans les meilleurs délais.

Je vous en remercie.

*Ouagadougou, le 29 Août 2013*

ABEMBOU Bayipaki Mohamed

